

La forêt domaniale de La Malmaison

entre histoire et modernité,
une forêt refuge d'une biodiversité urbaine





Sommaire

> La forêt de La Malmaison, entre histoire et modernité, une forêt refuge d'une biodiversité urbaine

- Découvrir une forêt ancienne
- Accueillir le public dans un espace de balade et de loisirs nature
- Préserver une forêt riche en biodiversité
- Concilier les principes du développement durable et les attentes des Rueillois

> En Île-de-France, les enjeux particuliers de gestion des forêts périurbaines

> L'ONF en un clin d'œil

Située à 10 kilomètres à l'ouest de Paris dans le département des Hauts-de-Seine, la forêt domaniale de La Malmaison, plus connue sous le nom de Bois de Saint-Cucufa, constitue un îlot végétal de 200 hectares ceinturé par l'urbanisation de la petite couronne.

Majoritairement situés sur la commune de Rueil-Malmaison, le bois de Saint-Cucufa et son étang de 2 hectares attirent promeneurs et sportifs d'une part mais également toute une biodiversité d'autant plus fragile que la pression urbaine aux alentours est en constante augmentation.

À travers les aménagements comme les sentiers, pistes cyclables et cavalières, aires de repos, l'ONF offre des lieux de détente variés. Son rôle est aussi d'étudier et de préserver la flore et la faune durablement : chênes, châtaigniers, hêtres, étang, clairières sont les domaines de toute une foule de petits habitants à connaître et observer.

Joséphine de Beauharnais aimait ce paysage et elle acquit le château de La Malmaison en 1799 puis l'étang de Saint-Cucufa et les boisements alentours laissant ainsi une empreinte à découvrir et à transmettre.



Plan de la forêt de La Malmaison



Joséphine de Beauharnais,
(aquarelle de Florence Clément)

La forêt de La Malmaison, entre histoire et modernité, une forêt refuge d'une biodiversité urbaine

Découvrir une forêt ancienne

Si les alentours des bords de Seine montrent des vestiges de leurs habitants dès le mésolithique, il y a traces de l'occupation de la forêt domaniale à l'époque romaine puis au Moyen-âge lorsqu'elle faisait partie de la Grande Garenne Royale, immense réserve de chasse des Rois mérovingiens du VI^e au VIII^e siècle.

En 875 le domaine fut offert par Charles le Chauve aux moines bénédictins de l'Abbaye de Saint-Denis. Les moines édifièrent une chapelle dédiée à Saint-Cucufa, évêque de Barcelone mort en martyr en l'an 303 et qui donna son nom à l'étang et à la forêt : le bois de Saint-Cucufa.

En 1339, une grange appelée la « Male-mason », est donnée aux moines, elle deviendra le château de La Malmaison...

En 1686 la forêt revient dans le domaine royal puis est morcelée et vendue à la révolution Française.

C'est en 1799 que Joséphine de Beauharnais va acquérir le château de La Malmaison, l'étang de Saint-Cucufa et les boisements alentour. Elle installa près de l'étang une bergerie et une vacherie. Après son divorce, Napoléon lui donne le château et le domaine de 800 hectares. C'est dans cet endroit qu'elle affectionnait qu'elle mourut en 1814. Passionnée de botanique, elle aimait particulièrement les roses et avait réuni dans les serres de son château de nombreuses plantes exotiques à l'origine du Jardin botanique de Nice.



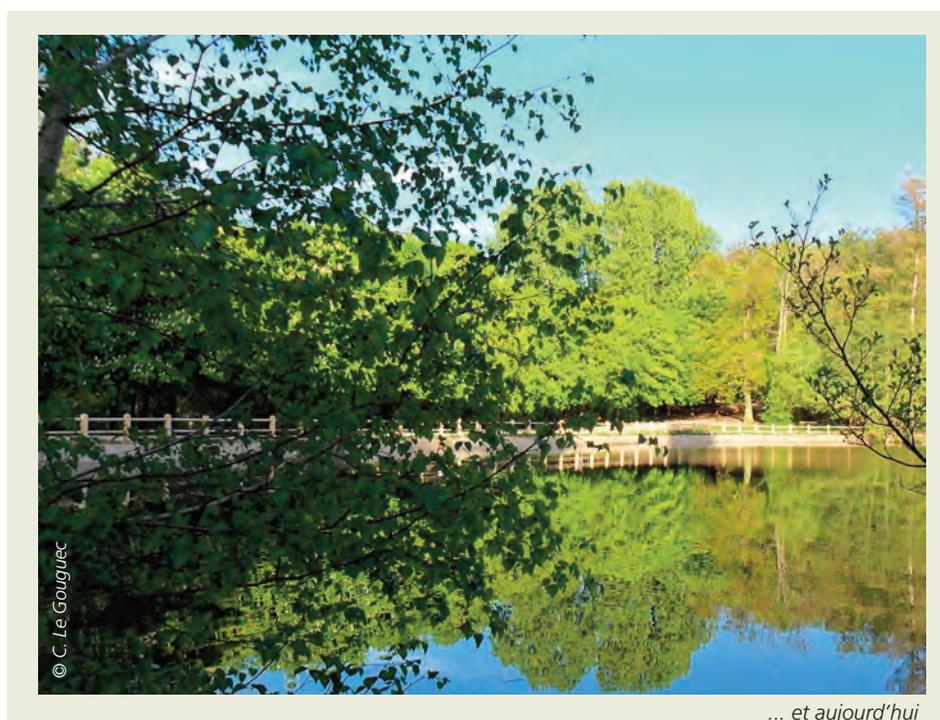
Rosa centifolia foliacea
(aquarelle de Florence Clément)

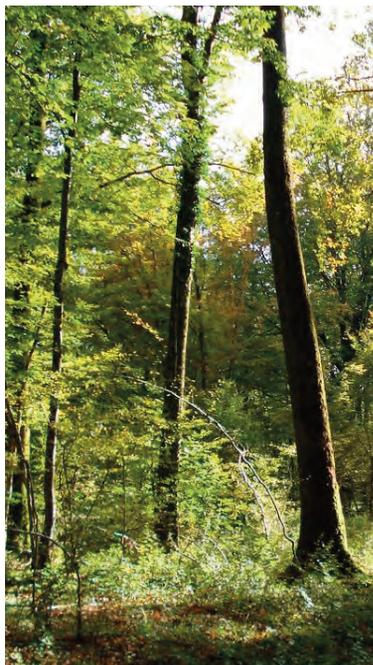
Pierre-Joseph Redouté peignait les fleurs du jardin de Malmaison. La plupart des roses de Malmaison provenaient de la Martinique natale de Joséphine de Beauharnais.

À sa mort le domaine est démembré, partiellement déboisé, reconstitué par Napoléon III, marqué par les combats de la guerre franco-allemande en 1870 (bataille de Buzenval). En 1871 cette forêt devient propriété de l'État.

Aujourd'hui, le bois de Saint-Cucufa et son étang gardent en mémoire cette histoire. Ils représentent un lieu que l'on parcourt avec plaisir dans un cadre qui bénéficie de la gestion et de l'attention de l'ONF.

La forêt domaniale de La Malmaison est gérée par l'Office national des forêts comme toutes les forêts publiques en France.





Une forêt caractérisée par ses richesses naturelles historiques et paysagères

La forêt de La Malmaison est située sur le rebord du plateau dans lequel la Seine a taillé son premier grand méandre depuis l'aval de Paris à une altitude qui varie de 85 à 160m avec des pentes atteignant 30 %.

Les limons des plateaux recouvrent l'argile à meulière, les sables de Fontainebleau et les marnes plus anciennes permettant l'implantation des espèces les plus adaptées en fonction de la nature du sol.

Le châtaignier (environ 45 %) le chêne (33 %) sont bien représentés. Hêtre, frêne érable et autres essences complètent cette forêt en grande majorité feuillue.

Après la tempête de 1999, la canicule de 2003 et les sécheresses qui ont suivi, les arbres ont été fragilisés et présentent des signes de dépérissements importants dans un milieu de moins en moins favorable.

Aujourd'hui, la forêt est vieillissante et très fréquentée. Il est nécessaire de la régénérer en conservant l'authenticité des paysages tout en tenant compte des contraintes imposées par l'urbanisation, la fréquentation du public. Pour cela, l'ONF a développé une étude paysagère.

L'histoire a marqué cette forêt et ses alentours, en particulier durant la période napoléonienne avec l'attention portée par Joséphine de Beauharnais à ce domaine de La Malmaison. De la bergerie qu'elle fit construire, il ne reste plus de traces, mais trois autres bâtiments : la vacherie, la laiterie et la maison du pâtre, sont actuellement des maisons forestières.

L'étang de Saint-Cucufa, aujourd'hui placé en réserve, reste le cœur de cet endroit totalement cerné par la ville et il représente un biotope humide particulier qui enrichit l'espace forestier.

La forêt domaniale a une vocation d'accueil du public avant tout, de par sa localisation intra-urbaine. Elle offre aux visiteurs une succession de paysages variés, futaies de chênes, châtaigniers, aulnaies denses et clairières, mais elle doit être gérée selon les deux autres critères de la multifonctionnalité : production de bois et préservation de la biodiversité.

Une forêt à préserver dans ses limites afin qu'elle ne soit ni rognée ni traversée par les réseaux routiers et à pérenniser dans son aménagement.



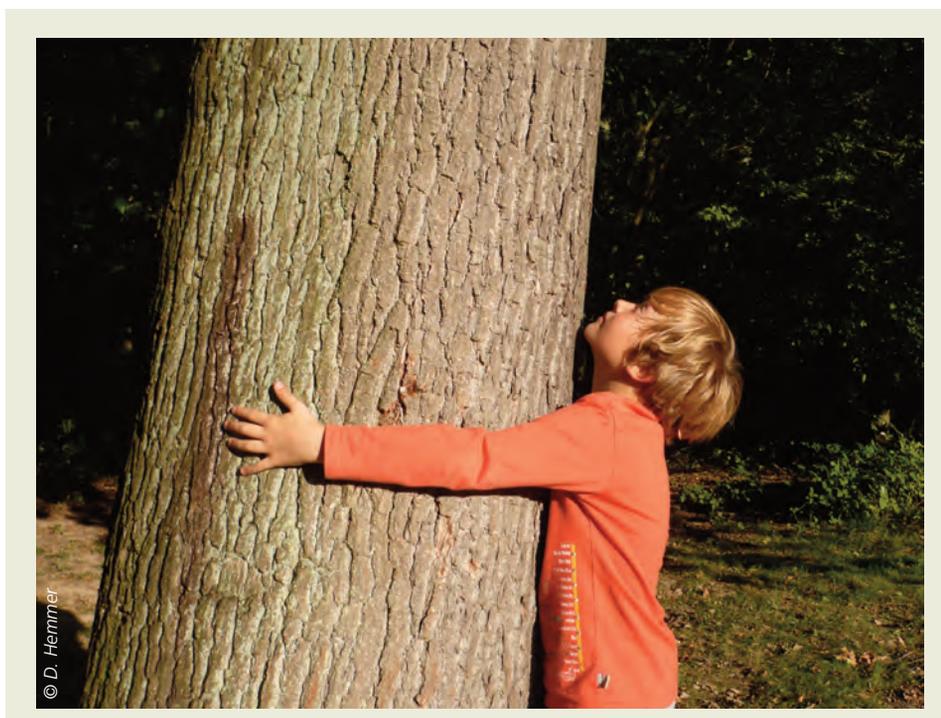
Accueillir le public dans un espace de promenade et de loisirs nature

La forêt domaniale de La Malmaison a depuis très longtemps une vocation à l'accueil du public. Située à 11 km du centre de Paris elle est accessible par tout un réseau routier et traversée par la route de Versailles, route forestière partiellement fermée les fins de semaine et les vacances scolaires.

Face à une demande de ressourcement, la forêt offre à une population de plus en plus citadine de nombreuses possibilités de loisirs nature.

Les activités essentielles sont la promenade, le ramassage des châtaignes et les activités plus sportives comme le jogging et le cyclisme grâce aux sentiers et aux aménagements divers (repos, parkings, parcours sportifs ou pédagogiques, pistes cyclables).

Pour cette forêt, l'objectif prioritaire est l'accueil du public et le maintien des paysages. Cependant, pour assurer la pérennité de la forêt il est nécessaire d'intervenir sur les peuplements forestiers par amélioration et par régénération. Le rôle de production de bois est aussi assigné à cette forêt. Cela n'est pas incompatible avec les autres objectifs.





Grâce aux réseaux de promenades, aux équipements proposés, aux informations données, en particulier sur la nécessité de protéger cet environnement, cette forêt propose une qualité d'accueil que de nombreux promeneurs recherchent et qui est privilégiée aujourd'hui.

Cependant, il faut rester vigilant, car la surfréquentation conduit à des abus qui vont à l'encontre du travail de préservation qui est mené : ne pas stationner n'importe où, ne pas casser les végétaux ni déposer des débris et ne pas lâcher dans le milieu des animaux dits de compagnie...

Pour préserver la forêt, l'ONF aménage les sites qui permettent de canaliser les populations et de préserver l'équilibre fragile de la forêt. La diversité des essences forestières est maintenue afin de répondre au double souci de richesse biologique et qualité paysagère.

Favoriser la transparence des sous-bois, le maintien des arbres de grande taille, limiter la circulation automobile à l'intérieur de la forêt, entreprendre des études sur l'évolution de la biodiversité locale sont les actions menées actuellement.





Préserver une forêt riche en biodiversité

L'ONF gère la forêt domaniale de La Malmaison avec l'objectif de préserver et de valoriser la biodiversité.

La forêt de La Malmaison riche en chênes et châtaigniers, avec la présence de l'étang, de sources et ses allées bien dessinées, est avant tout une forêt intra-urbaine d'où son importance et sa gestion particulière préférentiellement tournée vers l'accueil et les paysages. Cet espace naturel est considéré de qualité au niveau de la première couronne parisienne, il constitue avec les autres forêts domaniales des Hauts-de-Seine l'ossature des « espaces naturels sensibles » définis par le département.

Comme dans toutes les forêts des grandes agglomérations, l'impact humain est fortement ressenti et se traduit par une flore et une faune peu diversifiées et capables de s'adapter : beaucoup de passages, les abus comportementaux, la propagation des végétaux à caractère envahissant et des animaux introduits dans ce milieu par les particuliers comme les tortues de Floride ou les écureuils gris provoquent d'immenses dégâts sur notre milieu naturel.

Afin de préserver cette biodiversité, l'ONF met en œuvre une gestion adaptée pour améliorer la valeur écologique de la forêt grâce à diverses actions :

- le maintien d'arbres creux et morts ;
- le maintien de lisières diversifiées et l'intégration dans le paysage des coupes de régénération pour pallier le vieillissement de la forêt ;
- le maintien des arbres de grande taille en particulier des chênes. Plusieurs arbres remarquables sont recensés ;
- la réduction du trafic automobile à l'intérieur de la forêt ;
- la conservation de plusieurs sites : les mares, l'étang de Saint-Cucufa, le Val de Saint-Cucufa, les milieux de landes, prairies ou pelouses ;
- le contrôle des espèces envahissantes animales (tortues à tempes rouges, poisson-chat, perche-soleil...) et végétales (laurier cerise, cerisier tardif...) ;
- la suppression des poubelles.



La fougère blechnum en épi :
Blechnum spicant espèce rare en IDF

La flore

La flore de la forêt domaniale est peu diversifiée, mais on note la présence de plusieurs espèces rares en Île-de-France :

Les essences forestières chênes et châtaigniers sont majoritaires, le ramassage des châtaignes est très prisé pendant l'automne par les promeneurs.

L'alternance de :

- clairières à épilobe et digitale, à bardane et belladone ;
- hêtraies ;
- forêt de chênes ;
- bois de châtaigniers ;
- forêt de frênes et d'aulnes, des ruisselets et des sources ;
- plantations de pins et sapins ;
- et parcelles boisées du Val de Saint-Cucufa aménagées pour l'accueil du public,

donne au bois de Saint-Cucufa son esprit « nature » au sein de la ville.

La faune

Malgré l'urbanisation, la faune recèle nombre de petits trésors cachés.

Des oiseaux

Les oiseaux dont une quinzaine d'espèces protégées : de la mésange bleue à la chouette hulotte (bergeronnette grise, buse variable, coucou, héron, hirondelle des cheminées, mésanges, moineau friquet, pic vert, pic épeiche, rouge-gorge, sittelle torchepot, troglodyte mignon).

Sans oublier les espèces que l'on rencontre traditionnellement à nos côtés autour des agglomérations : canard colvert, moineaux, tourterelles turques...



Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)



Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)

© Franloup ONF



Rana temporaria

Des amphibiens

Avec 4 espèces protégées nationales : crapaud *Bufo bufo*, grenouille agile *Rana dalmatina*, grenouille rousse *Rana temporaria* et salamandre *Salamandra salamandra terrestris*.

Des reptiles

Orvet et couleuvre à collier sont protégés.

Des poissons

Une douzaine d'espèces a été répertoriée dans l'étang : brème, ablette, anguille, carpe, épinouche, goujon, perche, gardon, rotengle, poisson-chat, sandre.

Des mammifères

Renard, belette, campagnol roussâtre, écureuil, hérisson, loir gris, martre, mulot musaraigne, putois, taupe sont présents sur le massif. Le chevreuil fréquente timidement cette forêt.

Les chauves-souris ou chiroptères, toutes protégées, fréquentent la forêt domaniale. On les observe à la tombée de la nuit du printemps jusqu'en automne lorsqu'elles partent chasser les insectes dont elles se nourrissent.

La pipistrelle commune est la plus petite chauve-souris d'Europe et la plus commune. C'est aussi la première à sortir au printemps.

Des invertébrés

Ce petit îlot de forêts contient une grande variété de papillons nocturnes, de coléoptères aux couleurs variées et plusieurs centaines d'autres familles d'insectes.

La libellule Anax empereur *Anax imperator*, est une espèce de grande taille au vol soutenu et puissant que l'on rencontre autour de l'étang de Saint-Cucufa.



Chevreuil



Libellule Anax empereur (*Anax Imperator*)



Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)



Concilier les principes du développement durable et les attentes des Ruellois

Héritier de l'Administration des Eaux et Forêts, l'ONF met en œuvre au quotidien une gestion forestière durable dans le cadre du code forestier ainsi que des politiques environnementales européennes, nationales et régionales qui en régissent les orientations.

L'ONF gère la forêt domaniale de La Malmaison, comme toutes les forêts publiques, en prenant en compte les trois piliers de la multifonctionnalité :

- préserver et mettre en valeur la biodiversité ;
- accueillir un public avide de nature, en respectant les capacités d'accueil de la forêt ;
- alimenter la filière bois par la production de bois, matériau renouvelable par excellence.

Ces fonctions font partie intégrante de l'aménagement forestier, document de gestion propre à chaque forêt, approuvé par arrêté ministériel établi pour une durée de 15 à 20 ans. Les aménagements forestiers sont périodiquement révisés : ils intègrent les différents objectifs de politique forestière, les déclinent en fonction des caractéristiques propres de la forêt et les traduisent notamment en programme de travaux et de coupes sylvicoles.

L'aménagement forestier de la forêt de La Malmaison a fait l'objet en 2010 d'une révision anticipée et a été approuvé par arrêté ministériel pour la période de 2010-2024.

La forêt de La Malmaison est à régénérer

Comme beaucoup de forêts d'Île-de-France, la forêt de la Malmaison est vieillissante et il est nécessaire de la régénérer. Beaucoup d'arbres présentent des signes de dépérissement, du fait notamment des sécheresses de la dernière décennie.

Des coupes de régénération s'imposent : les vieux arbres sont coupés, permettant un apport de lumière qui favorise la croissance de jeunes semis, à chaque fois que la régénération naturelle du chêne est possible. Ces semis représentent l'avenir de la forêt et atteindront le stade de jeunes futaies en trente ans.

Ces travaux impliquent des changements qui peuvent heurter et inquiéter les usagers car bouleversant la vision quotidienne du paysage.

C'est pourquoi l'ONF, au moyen de campagnes d'information et de communication, s'attache à expliquer au public l'importance des actions menées, en faveur d'une forêt diversifiée et pérenne.



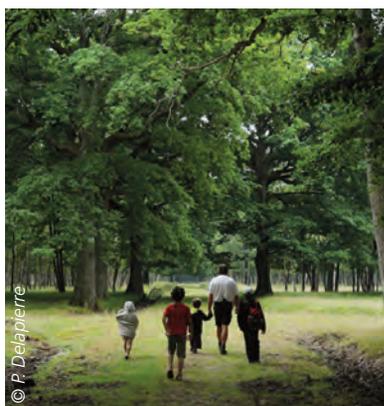
En Île-de-France, les enjeux particuliers de gestion des forêts périurbaines

Avec 80 millions de visites par an, les forêts d'Île-de-France sont très appréciées d'un public de plus en plus citadin, en quête de ressourcement et de nature.

En effet, en Île-de-France, la forêt est d'abord perçue comme un espace d'évasion hors de la ville, un espace naturel, calme et non pollué. C'est également un espace de sociabilité et de partage, lieu d'échange privilégié avec des proches.

Très sollicitées, les forêts sont aussi fragilisées par l'importance du public venant s'y promener.

Face à cet engouement croissant d'accéder à la forêt, l'ONF doit préserver l'équilibre des forêts et mène une réflexion permanente sur les capacités d'accueil offertes, la compatibilité des différentes activités, et le 'juste' équipement qui permet de ne pas trop artificialiser les lieux.



Les forêts domaniales sont à gérer selon les trois critères de la multifonctionnalité : accueil, préservation de l'environnement, production de bois.

Elles ne sont ni des parcs urbains ni de grands jardins.

Elles subissent de nécessaires transformations afin que les générations futures puissent bénéficier des mêmes belles forêts que celles d'aujourd'hui.

Le forestier agit à une échelle temporelle différente des autres domaines sociétaux. Il travaille toujours pour l'avenir.

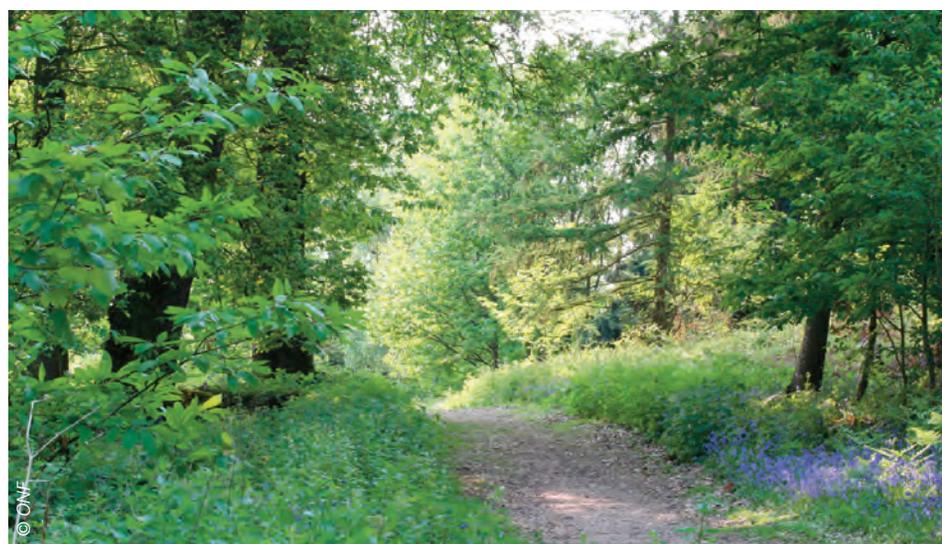
L'ONF en un clin d'œil

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, héritier des Eaux et Forêts, l'Office national des forêts est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Son action est menée dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'État. **Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises**, soit près de 10 millions d'hectares de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM.

L'ONF

- > **mobilise** du bois pour la filière : environ 40 % du bois mis sur le marché en France pour les forêts publiques ;
- > **effectue** des prestations de services pour les collectivités et des clients privés en s'appuyant sur une organisation territoriale déconcentrée, des agences travaux, des bureaux d'études et des réseaux de compétences spécialisés ;
- > **assure** des missions de service public pour la prévention et la gestion des risques naturels : en montagne avec ses services RTM (Restauration des terrains en montagne), sur le littoral avec sa Mission Littoral, en zone Sud en mobilisant sa mission DFCI (Défense des forêts contre les incendies) en liaison avec la Sécurité civile ;
- > **augmente** la « valeur biodiversité » des forêts par la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts, l'importance du réseau Natura 2000 en forêt publique et l'extension de son réseau de réserves biologiques ;
- > **agit** au service de la société pour offrir une forêt accueillante.

L'exercice de ces missions contribue au maintien d'activités et d'emplois en zones rurales.



Toutes les actualités sur

www.onf.fr
en forêt de La Malmaison